

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE TOURBILLON DE SOLEIL INC.	Numéro de permis 2015025	Date d'inspection Le 22 juillet 2021
Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc.		Numéro de téléphone (506) 826-2796
Adresse 464 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé : a) soit pourvue d'une zone ombragée représentant au moins 10 % de sa superficie.	31(4)(a)	20 août 2021	
Commentaires : Gazebo en construction.			

Commentaires généraux
Il a un manque d'ombrage dans le parc depuis l'inspection 2020. Un gazebo est en construction. Il est important de s'assurer que la date d'expiration sur les médicaments des enfants ne soit pas expirée. Retourner au parent ceux expirés. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite les enfants ont été à l'extérieur.

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 juillet 2021

Date

original signé par
Caroline Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 juillet 2021

Date